



Charte qualité

Date d'édition : 14 février 2024

En conformité avec les 7 Critères et Indicateurs stipulés dans le Référentiel National Qualité de la Certification QUALIOP1, spécifiquement dans la catégorie « Formations », notre engagement envers la qualité s'articule autour de trois principaux axes :

- L'assurance de la satisfaction des clients et des apprenants
- L'engagement actif des équipes de l'association, comprenant les équipes administratives et pédagogiques
- La recherche constante d'amélioration dans la prestation de nos formations

Notre engagement :

Engagements de Qualité

1.1. Objectif de la Charte :

L'organisme de formation Les Plumes Fantastiques s'engage à garantir la qualité de ses formations et à assurer la satisfaction de ses apprenants. La présente charte vise à énoncer nos engagements envers la qualité et à les faire connaître à l'ensemble des parties prenantes.

1.2. Respect des Normes :

Nous nous engageons à respecter les normes nationales et internationales en matière de formation professionnelle continue, ainsi que toutes les réglementations en vigueur dans notre secteur.

Accueil et Information des Apprenants

2.1. Information Transparente :

Nous nous engageons à fournir une information transparente sur nos formations, notamment en ce qui concerne les objectifs pédagogiques, les modalités d'évaluation, les compétences visées, et les conditions d'accès.

2.2. Accueil Personnalisé :

Chaque apprenant sera accueilli de manière personnalisée, et ses besoins spécifiques seront pris en compte pour adapter au mieux nos formations.

3. Qualité Pédagogique

3.1. Équipe Pédagogique Qualifiée :

Notre équipe pédagogique est composée de professionnels qualifiés et expérimentés dans leur domaine d'expertise, assurant ainsi la qualité des enseignements dispensés.

3.2. Mise à Jour des Programmes :

Nous nous engageons à maintenir nos programmes de formation à jour, en intégrant les évolutions du secteur et les retours d'expérience des apprenants.

4. Méthodes d'Évaluation et de Suivi

4.1. Évaluations Régulières :

Des évaluations régulières seront mises en place pour mesurer l'efficacité des formations et recueillir les retours des apprenants.

4.2. Suivi Post-Formation :

Nous assurerons un suivi post-formation pour évaluer l'impact des enseignements sur la pratique professionnelle des apprenants.

5. Infrastructure et Équipements

5.1. Locaux Adaptés :

Nous nous engageons à mettre à disposition des locaux conformes aux normes en vigueur, garantissant un environnement propice à l'apprentissage.

5.2. Équipements de Qualité :

Les équipements nécessaires aux formations seront de qualité et régulièrement entretenus pour assurer leur bon fonctionnement.

6. Engagements Éthiques

6.1. Respect de la Diversité :

Nous promovons la diversité et nous nous engageons à traiter tous les apprenants avec respect et équité, sans discrimination.

6.2. Confidentialité :

Les informations personnelles des apprenants seront traitées de manière confidentielle, conformément à la législation en vigueur.

7. Amélioration Continue

7.1. Écoute des Retours :

Nous encourageons les retours d'expérience des apprenants et des parties prenantes pour améliorer continuellement nos formations et nos services.

7.2. Plan d'Action Correctif :

En cas de dysfonctionnement constaté, nous mettrons en place un plan d'action correctif pour rectifier la situation dans les meilleurs délais.

8. Communication et Transparence

8.1. Communication Ouverte :

Nous communiquerons de manière ouverte et transparente sur nos engagements qualité, nos résultats, et nos éventuelles actions correctives.

8.2. Accessibilité de l'Information :

Toute information concernant nos formations, y compris cette charte qualité, sera rendue accessible à nos apprenants.

9. Entrée en Vigueur

La présente charte qualité entre en vigueur à compter de la date de son édition.

Frédérique David Créquer